



Mercredi 20.09.17 | 50^e année | N° 27

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Olivier Arni

Le pouvoir d'agir

Les ravages causés par l'ouragan Irma nous l'ont rappelé de manière brutale et cinglante: avec son lot de catastrophes naturelles, le réchauffement climatique nous met face à un défi gigantesque. Les conséquences d'une activité humaine parfois excessive et incontrôlée, en plus de mettre en évidence la limite des ressources naturelles de notre planète, nous rappellent à une nécessaire humilité face aux forces de la nature.

Paradoxalement, jamais le contrôle de l'homme sur le monde n'a semblé être aussi absolu. La révolution industrielle 4.0 bouleverse le rapport entre l'humain et la machine, au point de placer les robots au cœur du développement technologique de demain. Et la naissance d'une société hyperconnectée, avec ses zones d'ombre, avec le contrôle de nos faits et gestes, remet en question la notion même de liberté.

Cette évolution sans précédent doit nous interpeller également sur la place de l'être humain. La croissance est au cœur de notre monde moderne, chacun se réjouit lorsqu'elle est vigoureuse, s'inquiète lorsqu'elle est plus faible. Mais dans quel but? Pour quelle finalité? Sur la base de quelles valeurs? Ces questions se posent aujourd'hui avec une acuité particulière.

Une croissance sans éthique ni réflexion sur son sens profond ne peut mener qu'à la ruine. Et la question fondamentale est celle de la conscience que nous pouvons avoir de notre existence, de notre responsabilité, de notre pouvoir d'agir. Dans le nouveau monde qui émerge, sachons développer cette conscience et former des citoyens du monde porteurs de valeurs humanistes.

Tout commence finalement par la décision de chacune et chacun d'entre nous. C'est le point de départ.

Directeur de l'économie et de l'environnement



Pendant que maman ou papa fait les courses, les petit-e-s ne manqueront pas d'occupations. • Photo: Stefano Iori

Nouvelle halte-garderie

Dès le 1^{er} novembre, les parents qui souhaitent faire leurs courses ou aller chez le médecin en ville pourront confier leurs bambins à la nouvelle halte-garderie publique en zone piétonne. Une éducatrice accueillera en semaine les tout-petits dès 6 mois jusqu'à 5 ans. Coût: 10 francs de l'heure.

Au printemps 2017, la crèche du centre-ville a déménagé dans des nouveaux locaux spécialement aménagés pour l'accueil préscolaire, rue de l'Hôpital 15, en face de la fontaine de la Justice. Quelques mois plus tard, à la même adresse mais séparée de la

crèche, ouvre une halte-garderie pour les parents qui voudraient confier leurs enfants un petit moment dans la journée.

Dès l'âge de 6 mois

La Ville finance et administre entièrement cette structure, qui ne doit pas être confondue avec la crèche attenante: c'est une prestation ponctuelle, un «dépannage» proposé aux parents qui ont à faire en ville. Les horaires d'ouverture, définis d'entente avec l'association des commerçants Neuchâtel Centre, seront les suivants: du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures. Une condi-

tion: rester en ville pendant le temps de garde, et être atteignable sur le portable.

Sous la houlette d'une éducatrice formée, la halte-garderie accueillera des enfants de six mois à 5 ans: un vrai plus pour les parents, tandis qu'en général ce type de structure admet les enfants plus ou moins dès 2 ans. La Ville subventionnera aussi le coût de la prise en charge, qui a été fixé à 10 francs de l'heure pour les parents. Les commerçants du centre-ville de Neuchâtel discutent la possibilité d'émettre des bons de réduction pour les parents qui font leurs achats chez eux. (eg)



5

Dans «Neo geography», le CAN confronte les regards de six artistes suisses et coréens.



8-9

Les vendanges ont démarré dans les vignes de la Ville de Neuchâtel, avec trois semaines d'avance.



16

Rencontre avec le Neuchâtelois David Charles, qui cartonne sur le web avec ses parodies décalées.

Publicité



SCHMIDT
le sur-mesure n'est plus un luxe

Jusqu'au 30 septembre
"ANNIVERSAIRE
Millésime 2017"

Sélection de 5 électroménagers
à l'achat d'une cuisine complète*
(four/vitro/hotte/frigo/lave-vaisselle)
Valeur: Fr. 9'950.-
offerts au prix millésime
de Fr. 2'017.-

*Voir conditions en magasin

FORS Brandt

ASR SA • Rue de la Dîme 4 • 2009 Neuchâtel • Tél. 032 756 44 50
Ouvert du lundi au samedi • www.asr-cuisines-schmidt.ch



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

La fée de la vigne
Une histoire accompagnée d'explications pour mieux comprendre le métier de vigneron-encaveur



Histoire et illustrations: Marianne Schneeberger-Baehler
Texte explicatif et photos: Christian Fellmann

Existe aussi en kamishibai bilingue français-allemand
Format A3, 17 planches laminées
CHF 70.- + frais de port

La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)
et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm – 50 pages

Prix: CHF 25.- + frais de port

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 25.- + frais de port)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellealacarte.ch



Ça démarre vendredi !

Fête des vendanges : les horaires

Les carrousel arrivent sur la place du Port, la signalétique est installée au bord des routes, la construction des 180 stands peut commencer : la 92^e Fête des vendanges de Neuchâtel battra son plein dès vendredi au centre-ville. Pour tout savoir, un site internet : www.fete-des-vendanges.ch. Et ci-dessous les horaires des principaux événements :

Vendredi

18h : ouverture de la fête et des stands (fermeture à 04h) à la place de l'Hôtel de Ville, suivie par le cortège d'ouverture annonce du début des festivités par les confréries bachiques.
21h15 : cortège de nuit des Guggenmusik.

Samedi

9h : ouverture des stands (fermeture à 04h).

14h : cortège des enfants dans la ville. Parcours : rue de l'Orangerie – fbg de l'Hôpital – rue de l'Hôtel-de-Ville – rue St-Honoré – rue du Bassin – place Numa-Droz – av. du 1^{er}-Mars – Collège de la Promenade.

16h : concert cacophonique des Guggenmusik sur les marches du Collège latin.

20h30 : spectacle pyromusical gratuit dans la baie de l'Evole

Dimanche

9h : ouverture des stands (fermeture à minuit)

11h15 : festival des fanfares.

14h30 : grand corso fleuri sur l'avenue du 1^{er}-Mars et la rue des Beaux-Arts sur le thème « Les Ceps péchés capitaux ».

Nos conseils : venez à la fête en transports publics : le badge de soutien coûte 10 francs et offre le libre accès au zones Onde Verte 10, 11, 14, 15 et 30. Des transports sont organisés jusque tard dans la nuit. Si vous venez en auto, respectez la signalétique et les indications de parking. Faites attention aux pickpockets : surveillez vos sacs, portemonnaies, ne laissez pas vos poches ouvertes. Si vous avez des petits enfants, venez chercher un bracelet aux stands « Enfants égarés » et attachez-le à leur poignet avec un numéro de téléphone.



Cinquante écrivains romands prennent le train pour vous raconter des histoires



L'auteur de polars neuchâtelois Jean-Claude Zumwald viendra lire des extraits de la dernière enquête de son détective privé, Victor Aubois. • Photo : Stefano Iori

Des wagons d'histoires

Daniel de Roulet, Odile Cornuz, Dunia Miralles, Jean-Claude Zumwald : samedi 30 septembre, cinquante auteurs romands voyageront toute la journée à bord des trains de l'Arc jurassien pour lire des histoires – leurs histoires – aux voyageurs d'un jour, au gré des rencontres et des wagons. Et si vous preniez le train pour le plaisir des mots ?

Réunir des auteurs de différents horizons et leur demander de prendre le train, pour partager des moments de lecture avec les voyageurs : cette idée un peu folle est née sous l'égide de la Maison éclore, un collectif d'écrivains qui vise à explorer l'intimité littéraire. « Il y a deux ans, nous avons proposé des lectures individuelles avec quinze écrivains dans les écuries de Mon-Repos à Lausanne », raconte son président, le journaliste et auteur Pierre Crevoisier. Face au succès rencontré, l'association a reconduit l'expérience l'année suivante dans un parc de la capitale vaudoise, mais aussi à l'intérieur d'une vieille Rolls ou sous des ombrelles colorées dans les allées du Salon du livre de Genève.

Susciter les rencontres

Cette année, la Maison éclore a décidé d'investir les trains pour tou-

cher un autre public que les seuls amoureux de la littérature. « Nous voulions aller à la rencontre des gens, susciter des moments d'échange avec des lecteurs d'un jour. Au départ, nous pensions faire voyager les écrivains sur l'ensemble de la Suisse, mais cela s'est avéré difficile à organiser », explique Pierre Crevoisier. Ce sera donc une région et, pour notre plus grand plaisir, la nôtre.

Après avoir pris contact avec Trans N et les Chemins de fer jurassiens, restait encore à trouver des écrivains disposés à se prêter au jeu de ces lectures individuelles... « Les auteurs sont parfois gênés et souvent émus de lire ainsi leur propre texte. Certains s'y refusent. Nous avons contacté différents auteurs de notre connaissance et lancé l'hiver dernier un appel via les réseaux sociaux. Le concept de « Trains de vie » a plu, puisqu'en l'espace d'un mois, les inscriptions étaient closes », se félicite Pierre Crevoisier.

Plusieurs neuchâtelois

Poètes, romanciers, auteurs de polars : cinquante écrivains prendront ainsi le train samedi 30 septembre dès 9h00 au départ de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Tavannes, Porrentruy Saignelégier et Delémont, pour parcourir les wagons en propo-

sant aux voyageurs qui le souhaitent l'extrait d'un dernier livre, une histoire inédite, un conte... Parmi eux figurent plusieurs Neuchâtelois, dont l'auteur de polars Jean-Claude Zumwald, les Chaux-de-Fonnières Odile Cornuz et Dunia Miralles, auteure de *Swiss Trash*, mais aussi Rachel Zufferey, une jeune auteure d'une trilogie historique se déroulant en Ecosse.

Jeu de piste sur les réseaux sociaux

Une fois à quai, les écrivains sauteront dans un autre train au gré de leurs envies. « Nous avons décidé de ne pas faire de programme, de laisser le hasard provoquer les rencontres. Mais nous allons jouer avec les réseaux sociaux, pour composer comme un jeu de piste », souligne Pierre Crevoisier. Le jour dit, il sera ainsi possible de consulter la page Facebook de RTS La 1^{ère}, l'un des nombreux partenaires de cet événement soutenu également par la Ville de Neuchâtel, pour voir dans quel train se trouvent les différents auteurs, grâce aux photos postées par leurs soins ou par les voyageurs. Cinquante ouvrages dédiés sont à gagner. (ab)

• <https://www.facebook.com/RTS-lapremiere>



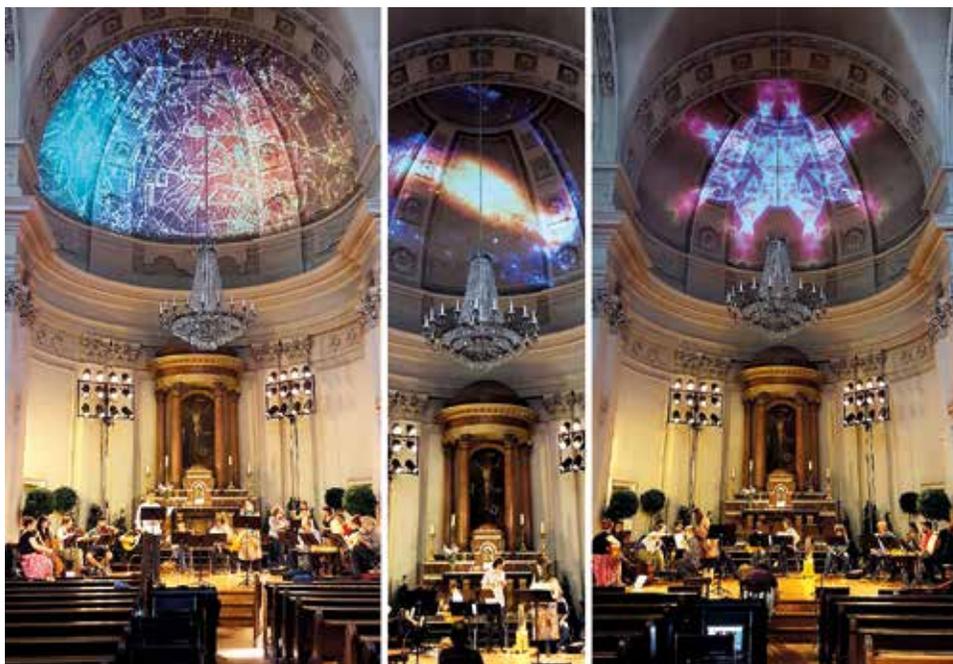
« Rose incandescente » fait dialoguer Orient et Occident, musique et images animées

Un concert pour la paix

Jeter des ponts entre l'Orient et l'Occident en faisant dialoguer les deux cultures au sein d'une même œuvre: c'est l'ambition de « Rose incandescente », une création du Neuchâtelois Alexandre Traube qui sera jouée samedi 30 septembre au Temple de la Coudre. Enrichi d'une performance vidéo, le concert réunira sur scène des musiciens suisses, italiens et du Moyen-Orient.

« Rose incandescente » est né de la rencontre entre des étudiants en musique de Suisse et de Palestine au sein d'un vaste projet visant à faire dialoguer les cultures », explique Alexandre Traube, compositeur et chef de chœur féru de musique ancienne.

Sous la houlette de Francis Biggi, directeur du département de musique ancienne de la Haute École de musique de Genève, ces jeunes professionnels, dont Alexandre Traube, ont donné plusieurs séries de concerts ces dernières années, notamment dans le cadre du festival « Construire la paix »



« Rose incandescente » fait dialoguer musique médiévale orientale et occidentale, sur fond d'images animées

• Photo: sp

patronné par Kofi Annan. « Francis Biggi a voulu aller plus loin en plaçant cet échange sous le signe de la création, en montrant que l'Orient et l'Occident, cultures qui se sont nourries les unes les autres durant des siècles, pouvaient non seulement dialoguer, mais aussi susciter une œuvre nouvelle, placée sous le signe du métissage »,

raconte Alexandre Traube, qui s'est vu confier l'écriture de cette pièce.

Habillage vidéo

Œuvre de longue haleine, « Rose incandescente » s'appuie sur de grands textes poétiques et spirituels des deux cultures, mettant en parallèle le *Paradis* de Dante Alighieri et le *Cantique du*

Soleil de François d'Assise avec la poésie d'Ibn Arabi et d'autres mystiques soufis. Des pièces de la tradition musicale arabe classique et du Trecento italien y alternent avec des œuvres nouvelles de la composition d'Alexandre Traube, comme autant de pierres précieuses enchâssées dans un vaste parcours musical. Pour guider l'écoute, l'œuvre s'accompagne d'une création vidéo de la Genevoise Silvia Fabiani, traduisant la musique en images.

En tournée romande après sa création au Festival Agapé de Genève et aux Jardins musicaux, « Rose incandescente » réunit sur scène de jeunes musiciens palestiniens et l'ensemble italien Lucidarium, spécialisé dans la musique médiévale. Y répondront les voix du chanteur persan Taghi Akhbari, du Neuchâtelois Christian Reichen et de Carolina Acuña. (ab)

« Rose incandescente »: samedi 30 septembre à 20h au Temple de La Coudre. Billetterie sur place.



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (Esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. *Exposition* « Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970 », jusqu'au 15.10; *Conférence*, « Les archives: Hors-champ des photographies », donnée par Nora Mathys, je 21.09, 18h30.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Exposition* « Manger, la mécanique du ventre », jusqu'au 26.11.



Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017. *Ciné-club* « Agro-écologie - Défis agricoles en Indonésie », je 21.09, à 18h30. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Perthus-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans le Parc, *exposition permanente* « Terre d'outils ». *Les dimanches* « Café-tartines » au Jardin, durant toute l'année 2017. *Exposition* « Ballet nocturne », photographies d'Yves Bilat, jusqu'au 17.12. *Visite guidée* « Des outils et des simples », di 24.09, de 15h à 16h. *Atelier* « Gouts et saveurs des champignons », me 27.09, de 14h à 16h. Inscription obligatoire Tél. 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- « Dans la mallette de Mary Cop-pins », atelier 4 à 6 ans, ma 24.10, de 14h30 à 16h.
- « Tu veux ma photo ?! », atelier 4 à 6 ans en duo (1 adulte + 1 enfant), je 05.10 de 14h à 15h30; atelier 7 à 11 ans, je 05.10 de 10h à 12h.
- « Mon jardin sous la pluie... », atelier 4 à 6 ans en duo (1 adulte + 1 enfant), ve 06.10 de 10h à 11h30.
- « Les surprises du monotype ! », atelier ados dès 12 ans, ma 03.10, de 14 à 16h.
- « Atelier de gravure », pour adultes et jeunes dès 16 ans, sa 07.10 / di 29.10 / di 19.11 / sa 09.12, de 11h à 17h.

MHN

- « La chimie dans l'assiette », atelier 7 à 10 ans, me 27.09, de 13h30 à 15h.
- « Qui croque qui ? », atelier 4 à 6 ans, me 18.10, de 13h30 à 15h.

Jardin botanique

- « Des pommes et des épices », atelier 4 à 6 ans, je 05.10, de 9h30 à 11h30; atelier 7 à 10 ans, je 05.10, de 14h à 16h.
- « Les fruits de l'automne... A la casserole ! », atelier 4 à 6 ans, lu 09.10, de 14h à 16h.
- « Chouette, une pelote ! », atelier 7 à 10 ans, ma 10.10, de 9h à 12h.

Divers

Lundis des mots, « La solitude des menteurs », lecture d'extraits du roman de Kate Wagner par Jacqueline Halaba-Prébandier et discussion avec l'auteure, lu 25.09, 18h30, Librairie Le Cabinet d'Amateur, Esc. du Château 2, www.leslundisdesmots.ch.

Bar King (Seyon 38), concert pop-rock de « Tiffen », ve 29.09, à 20h30. www.barking.ch.

L'actualité culturelle

Croque-mort de père en fils



Dans son funérarium, Bob Jésus peaufine ses patients en vue de leur ultime villégiature. Croque-mort par tradition familiale, caféinomane et insomniaque, il nous dévoile les coulisses de son métier, évoquant les débuts difficiles de la boutique, ses espoirs nocturnes, son amour de la dépouille, voire même l'influence de la cuisine grecque sur son chiffre d'affaires. Un spectacle de Didier Gesquière qui mêle humour noir et grain de folie avec Christian Gregori dans un rôle de croque-mort pince sans rire. Ames sensibles s'abstenir!

«Bob Jésus»: jeudi 28 septembre à 20h et vendredi 29 à 20h30 au Théâtre du Pommier. Réservations: www.ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05.

Les trompettes d'«Aïda»

Après la pause estivale, le rideau du Théâtre du Passage se lèvera la semaine prochaine sur un opéra régulièrement à l'affiche des plus grandes scènes internationales: «Aïda» de Giuseppe Verdi, une œuvre à l'esthétique monumentale narrant les amours contrariées entre une belle esclave et un soldat ennemi dans une Égypte minée par la guerre. Un chef-d'œuvre proposé en coproduction entre trois pays par le chœur Lyrica, avec la soprano Brigitte Hool dans le rôle d'Aïda, Ruben Amoretti dans celui du grand prêtre Ramphis et Robert Bouvier à la mise en scène.

«Aïda»: les 27, 29 et 30 septembre au Théâtre du Passage, mercredi et vendredi à 20h, samedi à 18h.



Réservations: www.theatredupassage.ch ou 032 717 79 07.

Humour et musique classique

Désireux d'introduire un peu de légèreté dans le monde un peu strict de la

musique classique, l'ensemble instrumental Histoires de Musique s'est acquiné avec le comédien-magicien Pierrick pour un spectacle décalé, mêlant considérations pseudo-musicologiques et tours de magie, le tout illustré par un quintette à cordes avec piano. «Certains compositeurs ont de tous temps eu la mauvaise idée de glisser dans leur musique, gags, clin d'œil et allusions humoristiques du plus mauvais goût. Au cours de cette conférence très sérieuse (!), nous exposerons les grains de folies éparpillés dans les travaux de Messieurs Erik Satie, Beethoven, Chostakovitch et bien d'autres, avec à leur tête le plus condamnable d'entre eux, Joseph Haydn. N'a-t-il pas écrit un quatuor sous-titré La blague?... Quelle honte!».

«L'humour dans la musique classique»: jeudi 28 et vendredi 29 septembre à 20h dans la petite salle du Théâtre du Passage. Réservations: www.theatredupassage.ch ou 032 717 79 07.

Nouvelle exposition au Centre d'art Neuchâtel, de retour en ses murs de la rue des Moulins

Regards croisés entre Suisse et Corée

Dans une exposition à découvrir jusqu'au 15 octobre, le Centre d'art Neuchâtel (CAN) confronte six propositions d'artistes suisses et coréens autour de la pensée architecturale moderniste des deux pays. Dans ces œuvres, espaces concrets et métaphoriques forment la croisée de nouveaux territoires - une nouvelle géographie.

Le CAN réalise régulièrement des échanges avec d'autres centres d'art à l'étranger. «Mais c'est la première fois que l'on va si loin», relevait jeudi dernier Marie Villemin, collaboratrice au CAN, lors de la présentation à la presse de «Neo Geography I». Plus qu'un simple échange, le dialogue noué se concrétise en effet par une exposition collective transfrontalière à cheval entre art contemporain et architecture, qui prendra une nouvelle forme en novembre à Séoul.

«Neo Geography» prend pour point de départ un texte de critique moderniste d'architecture coréen Young Bae Ahn sur la notion d'espace, qui se revendique conceptuellement de l'architecte suisse Siegfried Giedon. «Nous avons invité six artistes suisses et coréennes à réagir librement aux questions posées par ce texte et par cette filiation», expliquent les



Parmi les six œuvres à découvrir, cette installation de Chloé Delarue repense les liens entre technologie et médecine, entre Suisse et Corée. • Photo: Stefano Iori

curateurs de l'exposition, Kung Roh Bannwart et Adeena May. Il en résulte six propositions singulières sur la notion d'espace.

Un parcours en six scènes

Alors que l'artiste coréenne Yuri An explore par la vidéo la question des lieux hybrides à travers le cas d'une province autonome chinoise connue pour sa large population d'origine coréenne, le Suisse Matthias Rohr s'intéresse, lui, aux espaces artistiques et, plus précisément, à leur accessibi-

lité. Son installation est d'ailleurs un clin d'œil au nouvel ascenseur du CAN. Entre vidéo, sculpture mêlant matériaux organiques et industriels, collection de cartes postales d'une rue défunte de Berlin et installation futuriste, quatre œuvres de Tatiana Rhis, Jeehee Park, Hwayeon Nam et Chloé Delarue parachèvent le parcours. (ab)

«Neo Geography I»: à voir au CAN jusqu'au 15 octobre, du mercredi au dimanche de 14h à 18h et jusqu'à 20h le jeudi.

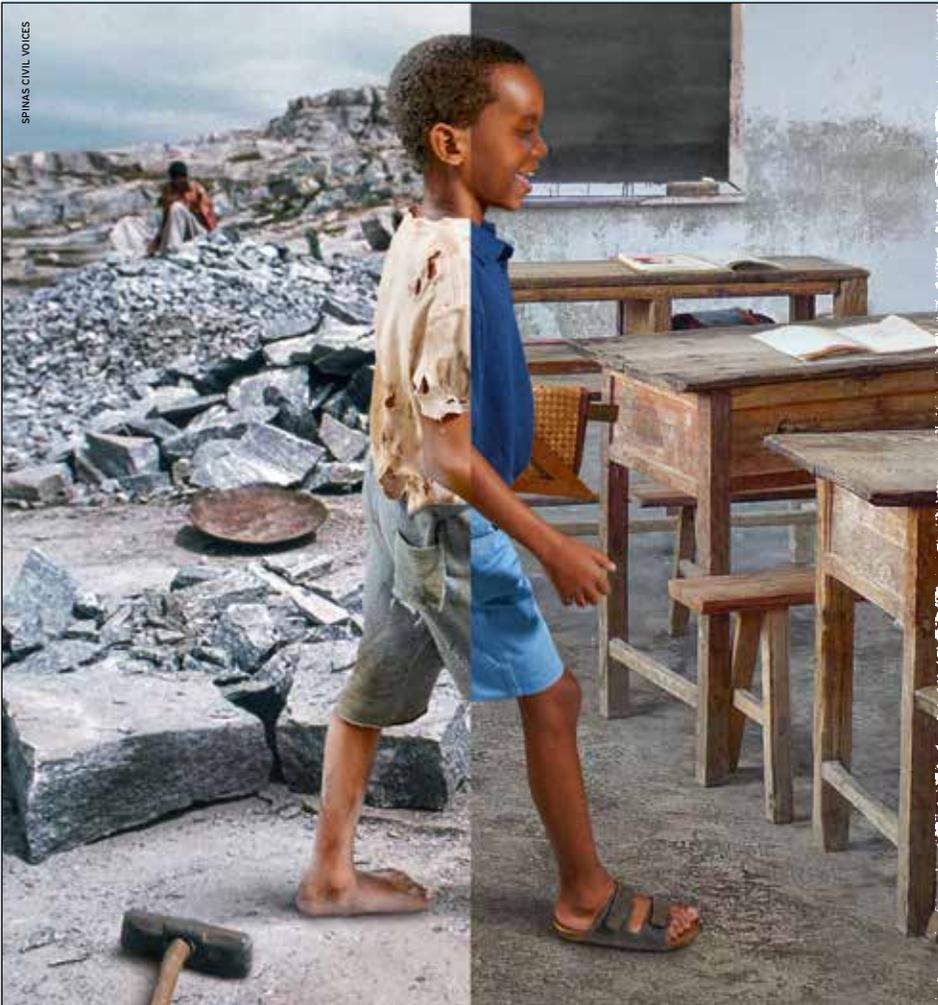


Chronique culturelle

Statistiques culturelles

L'Etat de Neuchâtel, avec ses villes et ses communes ainsi que la Loterie romande, a dépensé en 2014 pas moins de 423 francs par habitant pour financer la culture! Cet effort nous place en 3^e position du hit-parade des cantons suisses derrière Bâle-Ville (1085 frs) et Genève (828 frs). Voilà ce que nous apprend - entre autres - l'édition 2017 de la Statistique de poche de la culture publiée récemment par les Offices fédéraux de la culture et de la statistique. On y découvre également qu'en 2013 pas moins de 275'000 personnes étaient employées dans les «industries culturelles et créatives» en Suisse au sein de 71'000 entreprises ayant réalisé 69 milliards de francs de chiffre d'affaires pour une valeur ajoutée de 22 milliards! Davantage que le secteur touristique tout entier! Mais attention! De quoi parle-t-on exactement? Ces chiffres doivent être replacés dans leur contexte et commentés au risque d'être instrumentalisés... On aimerait bien comprendre par exemple ce qui vaut à notre canton un aussi bon classement. Ce d'autant plus que certains pourraient en déduire à tort que l'on en fait ici assez pour la culture!

Patrice Neuenschwander



Devenez forgeur de destinées

Optez pour un parrainage. Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse.

www.tdh.ch/chaquejourcompte



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch

Une équipe à votre service!



imprimerie
messeiller sa

Route des Falaises 94
2006 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96
Fax 032 724 19 37

www.messeiller.ch



Un « ishoku jo » très solennel

La Neuchâteloise Marie Desaulles, étudiante en relations internationales, s'est envolée cet été à Shinshiro, le « Neuchâtel » japonais, pour un séjour d'une année. Sur place, elle a pour mission de contribuer au développement des bonnes relations nouées entre Shinshiro et Neuchâtel dans le cadre de l'Alliance des Neuchâtel du Monde, qui fêtera ses 20 ans en 2018 au Japon. Elle vous propose dans cette chronique de vous faire part, durant son séjour, de ses découvertes et de son expérience.



Marie Desaulles reçoit sa lettre d'engagement des mains du maire : la voilà employée de la Ville de Shinshiro !

Je suis au Japon depuis bientôt un mois. Mon arrivée à Nagoya n'est pas passée inaperçue. Un comité d'accueil m'attendait à l'aéroport : mes collègues, accompagnés de Nonsuke, la mascotte de la ville de Shinshiro. Des badauds curieux nous ont pris en photo et un policier est même venu nous demander ce qu'il se passait. Je me suis ensuite installée dans mon nouvel appartement, j'ai visité la région, participé à une « dumplings party » et j'ai même visité une école primaire. C'était encore les vacances d'été, mais de nombreux élèves étaient présents, soit pour rendre leurs devoirs d'été, ou pour continuer leurs entraînements sportifs (baseball, tennis, tir à l'arc, etc.). Le club de kyudo (tir à l'arc) m'a fait une démonstration et j'ai pu m'y essayer. Mais j'ai encore

à faire : je n'ai pas réussi à atteindre une seule des cibles.

Grâce à Google traduction

Après dix jours à Shinshiro, j'ai commencé à travailler officiellement à l'Hôtel de Ville. Cette première journée a débuté dans le bureau du maire, qui me remet solennellement mon « ishoku jo » (lettre d'engagement). Quelques courbettes de politesse plus tard, me voilà employée par la Ville de Shinshiro et nous sommes tous assis autour d'une table, téléphone en main. En effet, grâce à l'application de Google traduction et sa fonction de traduction instantanée, nous avons pu discuter de mon futur travail, de ma vie à Shinshiro, des relations entre Shinshiro et Neuchâtel, des conférences à venir,

etc. Google traduction ne remplaçant bien sûr pas un interprète, la rencontre avec le maire s'est terminée par des rires et je ne sais toujours pas ce que mon téléphone a traduit en japonais...

J'ai été interviewée par plusieurs journalistes qui étaient présents dès le début de la cérémonie, et j'ai donc fait une apparition dans plusieurs médias régionaux. Ça m'a rendu bien service : les jours suivants, plusieurs personnes ont mentionné ces articles lorsque j'ai fait leur connaissance.

Cette première journée de travail s'est terminée avec un repas de bienvenue dans un restaurant traditionnel japonais en compagnie du maire, de l'adjoint du maire et de tous mes collègues. Durant ce repas, nous étions assis par terre côte à côte, ce qui ne facilite pas la

discussion. J'ai pu goûter à énormément de petits plats de poisson, de viande, de crustacés et de légumes, tout cela accompagné par de la bière japonaise, un régal ! Au milieu du repas, nous avons eu droit à un petit quiz sur la Suisse et ... sur moi-même. Dans ce quiz, on a parlé des différentes régions linguistiques, de notre consommation annuelle de chocolat, de la démographie neuchâteloise et des trois grenouilles qui attendent patiemment sur mon palier chaque jour que je rentre dans mon appartement. Une journée très sympathique et inoubliable.

Mentor au Parlement des jeunes

Les semaines suivantes, j'ai accompli beaucoup de tâches différentes : je suis notamment en train de traduire le guide touristique de la ville en français, j'aide à organiser une conférence qui va regrouper des jeunes de Neuchâtel du Monde en décembre, et je vais travailler comme mentor auprès du Parlement des jeunes de la ville. Je vais aussi rendre visite à des classes d'école primaire pour leur enseigner l'anglais. De leur côté, ils m'apprennent des jeux typiquement japonais et me posent plein de questions. Des journées bien chargées et pleines d'aventures en perspective !

Marie Desaulles

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez suivre Marie sur son blog : www.marie-saninjapan.com



Une semaine, un sport



Les filles intègrent les équipes adultes dès l'âge de 12 ans et y côtoient des joueuses de 40 ans et plus. • Photo : Stefano lori

Un vestiaire 100 % féminin

Notre chronique « Une semaine, un sport » vous présente cette semaine le club de hockey féminin de Neuchâtel. Neuchâtel Hockey Academy compte 60 joueuses réparties en 3 équipes. C'est le seul club présent dans les 3 ligues du hockey féminin en Suisse. Créées en 1999 comme section féminine du HC Uni Neuchâtel, « Les Hirondelles » sont indépendantes depuis 2016 et leur budget annuel est de 130'000.-. Pas assez pour acheter des nouveaux maillots pour la 3^e équipe qui a vu le jour cette saison. Une campagne de crowdfunding a été lancée sur la plateforme « I believe in you » pour trouver des fonds. Plus d'infos ? Un site internet : www.nha.hockey

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch



Les vendanges 2017 ont démarré avec 3 semaines d'avance par rapport à l'année dernière

Les vins de la Ville de Neuchâtel s'anno

Épargnées par le gel et les maladies, les vignes de la Ville de Neuchâtel ont profité d'un ensoleillement optimal pour mûrir rapidement. C'est avec trois bonnes semaines d'avance que les vendangeurs ont commencé le travail de récolte la semaine passée. La cuvée 2017 s'annonce exceptionnelle.

«Il y a tout pour que les vins de la Ville de Neuchâtel soient de qualité supérieure encore cette année», se réjouit d'emblée le responsable des caves Olivier Lavanchy. Entré en fonction il y a un an, le viticulteur connaît des débuts pour le moins réussis avec deux médailles récoltées au Mondial du pinot noir 2016 et cela pourrait bien continuer sur cette lancée. «Même si la pluie a un peu perturbé le début du travail de récolte (voir encadré), mon équipe de 22 vendangeurs et 4 porteurs a pu commencer à s'occuper des 11 hectares et demi qui doivent être parcourus chaque année. C'est génial, compte tenu du gel qui a eu la bonne idée de ne pas frapper notre canton, contrairement à ceux de Genève et Vaud, il ne devrait y avoir quasiment aucune perte.» Et la qualité devrait, elle aussi, être au rendez-vous: le soleil a parfaitement joué son rôle et les grappes ont atteint une bonne maturation et un taux de sucre élevé.

Les habitués du sécateur

Une bonne nouvelle qui enchante Olivier Lavanchy mais qui ne le plonge pas dans un triomphalisme démesuré pour autant: «Il faut faire attention car ce fort taux de sucre nécessitera un travail

de cave très important. Il faut absolument éviter un déséquilibre dans le moût entre le niveau de sucre et le niveau d'acidité». Le responsable des Caves de la Ville a montré qu'il savait y faire donc il n'a pas lieu de s'inquiéter, rassurez-vous! «Les citoyens doivent savoir qu'il leur est possible d'acheter les vins de Neuchâtel car il y a encore trop de personnes qui pensent que ceux-ci sont exclusivement réservés pour les différentes manifestations officielles», tient-il à rappeler.

Comme chaque année, une grosse vingtaine de saisonniers ont dégainé leurs sécateurs, leurs seaux et leurs brantes pour venir à bout des grappes de raisin qui gamissent en nombre les vignes. «La ville peut compter sur une solide base d'habitues qui prennent exprès leurs vacances durant cette période depuis 15 à 20 ans pour vendanger. Le groupe est complété par des étudiants et des écoliers (de 14 ans minimum) qui bénéficient pour l'occasion de 5 jours de congé. Pour eux, c'est un bon moyen de se faire de l'argent de poche et de se confronter à un travail pas toujours facile, notamment pour les porteurs. En effet, ceux qui occupent ce poste font des aller-retour toute la journée jusqu'au bac de 500 kilos situé vers le camion. Une fois le bac rempli, le camion le transporte jusqu'aux caves de la Ville basées derrière l'hôtel du Peyrou. Le fonctionnement est simple et répétitif.» S'en suit alors le travail de cave et de mise en bouteille pour que les savoureux liquides se retrouvent sur votre table quelques mois plus tard. Santé!

Kevin Vaucher



Les premiers coups de sécateurs ont lancé la récolte 2017 dont la qualité et la quantité devraient



Les nombreuses grappes présentent un taux de sucre très élevé.



Les bacs de raisin sont acheminés des vignes jusqu'aux caves

ncent divinement sucrés



être au rendez-vous. • Photo: Stefano Iori

« En 2003, on a dû vendanger en août »

Les pluies, le vent parfois violent et la chute des températures de ce mois de septembre sont autant de facteurs à prendre en considération lorsqu'il s'agit d'envoyer les équipes de vendangeurs à l'assaut des vignes. «Le plus délicat à gérer sont les précipitations car la pluie dilue le taux de sucre présent dans le raisin et il faut à tout prix éviter cela», confie le directeur de la station viticole cantonale Sébastien Cartillier. Ce taux doit d'ailleurs



être contrôlé par les encaveurs et les données récoltées sont transmises au canton chaque année dans un souci de contrôle de qualité. Ces données sont d'autant plus précieuses que d'importantes variations peuvent intervenir d'une année à l'autre: «La récolte est précoce cette fois, comme ce fut déjà le cas en 2015, 2011 ou 2009 qui ont donné lieu à un vin de très bonne tenue. De manière générale cela fait plus de 10 ans qu'on ne peut plus vendanger au début du mois d'octobre comme c'était de coutume par le passé. Le réchauffement climatique a accéléré le processus de maturation du raisin et il est même arrivé (en 2003) que nous devions nous y mettre dès le mois d'août. Cet été a été particulièrement chaud et nous avons eu un déficit en eau de 150 millimètres par comparaison avec une année «normale» ce qui équivaut à un mois de précipitations en moyenne.» Le sol est donc passablement sec malgré les pluies du mois de septembre mais cela ne pose pas de problème particulier: «Le fait d'avoir échappé à un été humide comme en 2014 est même plutôt une bonne chose car nous n'avons pas dû faire avec l'invasion des mouches asiatiques (La drosophile suzukii). Elles avaient détruit une partie des récoltes en pondant leurs œufs dans la chair du raisin.»



es de la ville derrière l'hôtel du Peyrou.



Le responsable des caves de la Ville Olivier Lavanchy met aussi la main à la pâte ou plutôt dans le raisin.



L'actualité de la Ville sous la loupe des

Jean-Charles-Authier
(groupe PLR)

Pour un fonctionnement équilibré

En présentant les rapports 17-011 et consorts, débattus lors de notre dernière session du Conseil général, le Conseil communal s'est décidé à s'attaquer au nettoyage des écuries d'Au-gias, j'ai nommé le dossier lancinant des motions et postulats en suspens.

Pour rappel, la motion et le postulat sont les deux outils donnés aux conseillers généraux pour demander au Conseil communal, comme le stipule le règlement général de notre commune, «l'étude d'une question déterminée». Ils sont donc essentiels au Conseil général pour ne pas simplement opérer comme chambre d'approbation ou de refus des arrêtés proposés par le Conseil communal, mais pour lui-même proposer l'étude de points qui lui semblent aller dans le sens d'une meilleure administration de la cité. Je désignerai les deux sous le terme générique de «motion», étant entendu que les considérations qui suivent s'appliquent indifférem-



ment à la motion et au postulat. Si la motion, qui peut être déposée par tout conseiller général, est acceptée par une majorité du conseil, le Conseil communal dispose d'un délai de 2 ans pour y répondre par le biais d'un rapport. Et c'est là que le bât blesse. De mémoire de conseiller général actif, le respect de ce délai constitue plus l'exception que la règle, et nous nous retrouvons année après année avec un capiton de motions non traitées. Certains objets se trouvent ainsi en souffrance depuis plus de 10 ans, ce qui constitue, admettons-le, une

enfreinte plus qu'anecdotique aux dispositions prévues par le règlement. À cette aune-là, il ne convient plus de parler de dépassement de délai, mais bien plutôt de dédain pour les requêtes du Conseil général.

Ça n'est pas bon, parce que ça relève d'une dérive à double titre: d'abord à celui d'une communication ouverte et équilibrée entre les deux corps élus de la cité, ensuite, et plus contrariant, à celui du respect des institutions, ces mécanismes subtils hérités des générations précédentes, affinés et mis au goût du jour au cours des ans, qui régissent le fonctionnement de nos autorités politiques. Il fallait donc réagir, et je salue l'effort herculéen investi par le Conseil communal dans les rapports 17-011 et consorts, où 27 objets en souffrance ont été traités, et autorisation de prolongation de traitement a été demandée pour 6 autres. Bigre! 27 motions et postulats, certains datant, comme je l'ai dit, de plus de 10 ans, je ne suis pas sûr que le Conseil général ait saisi toute la portée de cet effort, qui donne un signal fort dans la direction d'une saine collaboration entre nos autorités, et, j'y tiens, du respect de nos institutions.

Certes, on peut demander – et ç'a été fait – une meilleure qualité des réponses, des développements mieux fondés et des rapports mieux documentés. On peut aussi mettre en cause l'orthodoxie réglementaire de certaines demandes de classement, mais l'essentiel est là: un dialogue remis en marche, un véritable échange et une occasion de poser des questions et de débattre des solutions. A nos deux conseils incombe maintenant la responsabilité d'alimenter le processus entamé: au Conseil communal, de respecter les délais réglementaires ou négociés pour les dossiers encore ouverts; au Conseil général, d'assurer une surveillance rigoureuse desdits délais, et pourquoi pas, à l'entame de chaque session du Conseil général un rappel placide des délais échus dans les prochains mois.

Pour conclure, il revient au Conseil général qui est l'initiateur des motions et postulats de faire un usage raisonnable de ces très appréciés outils. A trop céder aux démanagements de la saison, nous alimentons la charge de notre administration et faisons ainsi enfler le risque d'un toujours tentant relâchement sur les délais de réponse.

Mais honni soit qui mal y pense.

Mauri Moruzzi
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Oui à la réforme d'un système pervers

Notre commune, à l'instar du Canton, a intérêt à voir aboutir le projet de réforme des institutions pour remplacer un système inefficace, peu transparent et pervers. Pourquoi?

Le projet prévoit essentiellement 4 modifications. D'abord, un abaissement du nombre de député-e-s de 115 à 100. A un moment où on demande aux citoyen-ne-s comme à l'administration de se serrer la ceinture, il paraît légitime de montrer le bon exemple. Trop de députés sont inactifs, mais ils encaissent autant de jetons de présence que celles et ceux qui travaillent: en réduire le nombre obligera les partis à se montrer plus exigeants au moment de sélectionner les candidatures.

Actuellement, tous les suffrages exprimés en faveur d'un parti qui n'atteint pas les 10% dans un district sont perdus. Pas pour tout le monde: ils sont attribués aux autres partis. Vous

pouvez avoir voté pour l'UDC ou le POP, mais si l'un ou l'autre de ces partis n'atteint pas 10%, vous aurez donné une partie de vos suffrages au PS ou au PLR (ou à tout autre parti ayant franchi la barre). Science-fiction? Non: c'est exactement ce qui s'est passé dans le district de Neuchâtel aux élections cantonales de ce printemps!

Les partis s'entendent alors en général pour conclure des apparentements qui leur permettent de dépasser ensemble le quorum. Vous vouliez voter écologiste? Votre voix aura peut-être plus profité au PS, si vous avez voté les Verts, ou au PLR, alors que vous vouliez soutenir les Vert'libéraux... Pour la transparence et le respect du choix de l'électeur, on a vu mieux. Tout près de chez nous: la plupart des cantons qui pratiquent le système proportionnel ne connaissent pas du tout de quorum.

La réforme proposée le 24 septembre n'ira pas aussi loin, mais elle représente une amélioration très considérable: le quorum passerait de 10 à 3%, et les apparentements ne seraient plus admis.



Le système actuel avantage effrontément les grands partis: ce printemps, le PLR et le PS ont ensemble obtenu 9 sièges de plus que leur réelle force numérique. Tandis que les Vert'libéraux et le PDC en ont obtenu quatre de moins: 6 sièges au lieu de 10! La différence s'explique par le fractionnement des suffrages dans les districts: car on procède non pas à une, mais à six micro-élections simultanées. Impossible pour un habitant de Peseux de voter pour un ami de Neuchâtel ou de Valangin!

Mais les plus comiques sont ceux qui craignent la «perte de proximité» ou qu'un petit villageois ne pourrait plus être élu. Or, la circonscription unique existe déjà: quand nous élisons nos six parlementaires à Berne et nos cinq conseillers d'Etat. Ô surprise: sur onze élu-es, on trouve

« Réduire le nombre de députés obligera les partis à se montrer plus exigeants au moment de sélectionner les candidatures. »

un habitant de Milvignes, deux des Ponts-de-Martel, un de La Brévine, deux de Val-de-Travers et un de Corcelles.

La population de notre canton équivaut à 2% de celle du pays, soit exactement la taille de la ville de Bâle! Veut-on vraiment continuer à se couper les cheveux en six sur un mouchoir de poche? Au profit de qui?

groupes du Conseil général

Dimitri Paratte
(groupe PopVertSol)

Haro sur la gestion en privé des services publics!

La torpeur estivale de notre ville a été perturbée par ce qu'on peut appeler l'«affaire de la Navigation». Les habitant-e-s ont pu découvrir un Conseil d'administration (CA) qui ne surveillait pas vraiment ou trop tard une direction qu'on qualifierait d'omnipotente. Le dégât d'image est important et la situation financière de la Navigation et Cap Gourmand inquiète.

Le Conseil communal a trop peu communiqué à ce sujet et nous attendons à ce qu'il le fasse plus en détail prochainement. Pour l'heure, les informations obtenues ne sont pas excessivement alarmantes: le désengagement de la Confédération depuis 2012 (perte du financement comme transport public interrégional) et la situation désastreuse des fonds de pensions depuis 2008 (crise financière et taux d'intérêt structurellement bas qui ruine les caisses LPP) sont certes des problèmes graves

mais qui touchent de nombreuses collectivités et entreprises. Enfin, la pratique en amateur de gratifications par augmentation de salaire rétroactive indigne, à raison, beaucoup de monde.

Cela ne doit cependant pas escamoter les questions fondamentales de contrôle démocratique des sociétés en

« Ce vaudeville tragique pointe et rappelle les incompatibilités essentielles du système de gestion privée des sociétés avec les exigences démocratiques de transparence . »

mains de collectivités publiques qui est problématique lorsqu'on recourt à des sociétés de droit privé. Ce vaudeville tragique pointe et rappelle les incompatibilités essentielles du système de gestion privée des sociétés avec les exigences démocratiques de transparence des activités de l'État.



Les réponses invoquant la confidentialité des discussions de tel ou tel CA – où les collectivités sont représentées parfois par des élu-e-s – sont insatisfaisantes face à l'obligance de transparence démocratique.

En 2015, le Conseil général a adopté une résolution de la gauche rose-rouge-verte pour la gestion démocratique des entités parapubliques. Elle préfigurait les difficultés du CA et la nécessité d'avoir des canaux efficaces de contrôle des exécutifs par les représentants des habitant-e-s pour

éviter cachotteries, instrumentalisation partisanes et coûts à charge de la collectivité. En 2016, c'est Vadec (incinération des déchets) qui nous rappelle cette actualité avec les quatre millions perdus sans que le CA, qui a laissé empirer une situation insoutenable, ne soit inquiété.

Nous pouvons transformer cette crise en énergie constructive non pas pour punir le magistrat Arni – dont la candeur semble ici le premier péché – mais bien pour améliorer le contrôle démocratique de la population sur les institutions par son conseil législatif. Nous œuvrerons pour que les directions des sociétés doivent en référer à la commission financière. Nous tenterons aussi d'amender les statuts de ces sociétés qui nous appartiennent pour que les représentants politiques puissent recevoir des mandats impératifs des collectivités desquelles ils obtiennent leurs postes. Enfin, la présidence de ces sociétés doit être étroitement subordonnée au pouvoir politique, mais pas forcément directement par des représentants élus qui ont bien d'autres choses à faire que de surveiller des bistrots et leurs géants.

Gabriele Jeanneret
(groupe socialiste)

Une ville, des espaces publics

Ce week-end auront lieu deux événements majeurs pour les Neuchâteloises et Neuchâtelois. La traditionnelle Fête des vendanges bien sûr, et les votations avec six objets soumis, dont trois cantonaux.

L'incontournable Fête des vendanges démontre combien les gens aiment «descendre dans la rue». Fêter, flâner, déguster et discuter entre les stands est décidément une activité appréciée dans notre canton. Le succès de la première édition du Streetfood festival le confirme. Les habitants apprécient se retrouver dans l'espace public.

Peut-être avons-nous tendance à l'oublier, mais le rôle de l'espace public dans une ville est de première importance. Il permet à la population de se rencontrer, d'échanger, de tisser des liens, de rêver, de penser... Par ailleurs, son usage est



également en constante évolution. Certains chercheurs parlent maintenant d'aménagement d'espaces publics permettant de faire vivre des «expériences» aux usagers (Gerhard Schulze). Les sens et l'imaginaire sont stimulés par des aménagements particuliers: un sol de couleur, un banc atypique, une végétation ou des jeux originaux,... les exemples sont multiples.

Entretenir et développer les espaces publics de notre ville est donc

primordial pour qu'ils correspondent aux besoins de la population. La proposition du Conseil communal de tester quatre samedis sans aucun véhicule dans la zone piétonne est à saluer. Faire des tests de nouveaux aménagements est une méthode éprouvée et peu coûteuse. De plus, la population peut constater par elle-même ce qu'un aménagement définitif engendrerait. Mais l'exercice ne doit pas être un prétexte pour ensuite ne plus rien faire. Il doit impérativement être suivi de conclusions et de perspectives!

Le centre historique de notre cité n'est toutefois pas l'unique espace public qui mérite d'être amélioré. Les quartiers décentralisés doivent aussi être l'objet d'une attention particulière. Dans ce but, le parti socialiste s'engage pour le développement et l'amélioration des espaces publics sur l'ensemble du territoire communal. Tous les quartiers de la ville doivent pouvoir bénéficier d'aménagements de qualité. Il n'est pas acceptable d'avoir deux poids deux mesures

sous prétexte que certains quartiers sont moins fréquentés, moins centraux ou moins touristiques. Avoir une place, un parc ou une aire de jeux de qualité et à proximité de son logement est important pour le bien vivre ensemble et la qualité de vie.

« Le centre historique de notre cité n'est pas l'unique espace public qui mérite d'être amélioré. Les quartiers décentralisés doivent aussi être l'objet d'une attention particulière. »

Enfin, il peut être bon de rappeler que les espaces publics peuvent aussi permettre de méditer, ou de débattre, le choix que l'on inscrira sur son bulletin de vote. N'est-ce pas une belle perspective de profiter de boire l'apéro autour d'un stand à la Fête des vendanges, après être allé au bureau de vote dimanche matin?



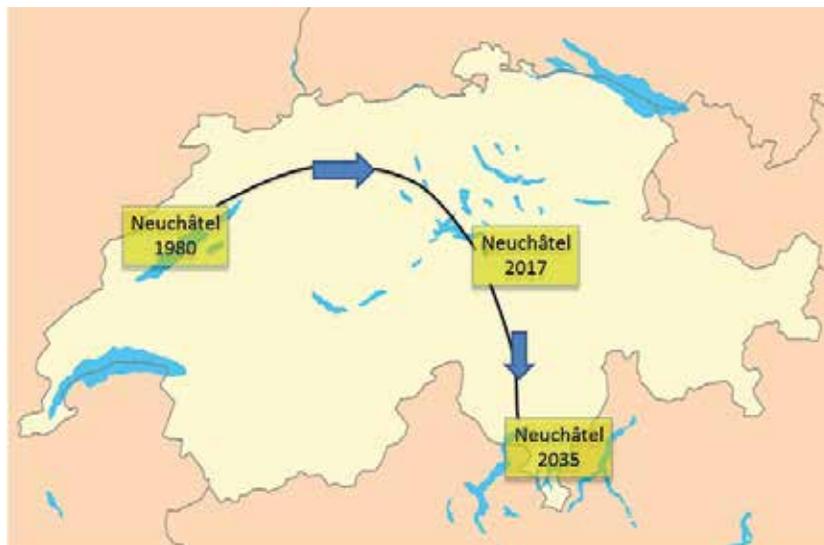
Quel climat pour demain ?



Christian Trchsel

L'actualité mondiale est régulièrement ponctuée d'événements naturels catastrophiques souvent en lien avec le réchauffement climatique. Il y a une dizaine de jours, le puissant ouragan Irma, après avoir semé la désolation à Cuba, a occasionné d'énormes dégâts en traversant la Floride. Le même jour, le village valaisan de Saas-Grund échappait de peu à la destruction totale par l'effondrement d'un énorme pan du glacier Trift.

Pas étonnant qu'une île des Caraïbes soit touchée par un ouragan au début du mois de septembre. Rien d'anormal non plus à ce qu'un éboulement touche un village dans les Alpes suisses à la fin de l'été, après une période de fortes précipitations. Mais ce qui caractérise ces deux événements qui ont marqué l'actualité de ces dernières semaines, c'est leur puissance exceptionnelle. Et il est fort



Si le réchauffement climatique continue au rythme de ces dernières décennies, nous profiterons en 2035 à Neuchâtel du climat qui régnait à Lugano en 1980.

probable que le réchauffement climatique ait une part de responsabilité dans le phénomène.

Neuchâtel, de par sa position géographique, est nettement moins exposée aux catastrophes naturelles qu'un village alpin ou qu'une ville des Caraïbes. Il n'empêche que les effets du réchauffement climatique s'y font également ressentir. Discrètement, mais durablement.

L'exception devient la norme

Nous avons la chance de disposer à Neuchâtel de données météorologiques complètes depuis plus de 150 ans. Et le constat est clair : entre 1900 et 1980, la température moyenne annuelle a dépassé à 7 reprises seulement la barre des 10°C. Par contre entre 1990 et aujourd'hui, seule l'année 2010 est caractérisée par une température moyenne annuelle inférieure à 10°C!

L'exception d'hier est donc très clairement devenue la normalité d'aujourd'hui. Et pourtant si l'on quantifie le phénomène, on ne se situe pas dans le sensationnel. On peut résumer la situation en disant que le climat du début du 21^e siècle s'est réchauffé de 1,4°C par rapport à la réalité vécue tout au long du 20^e.

Comme à Lugano

Imaginons maintenant que l'évolution climatique observée à Neuchâtel continue au même rythme au cours des prochaines décennies. La température qui s'établira alors dans notre région en 2035 correspondra

exactement au climat qui régnait à Lugano en 1980! Le Sud des Alpes, le soleil, la douceur, les vacances, le rêve... Mais à y regarder de plus près, ce n'est pas sûr qu'il s'agit-là d'une évolution idyllique pour notre environnement!

C. T.



Le sculpteur était de retour au Péristyle de l'Hôtel de Ville la semaine passée



Cette fleur nocturne s'est sans doute épanouie à la faveur d'un clair de lune toscan. « Fiore notturno », marbre, 2016. • Photo: sp

Francesco Cremoni, le Toscan qui plisse le marbre

Bien connu à Neuchâtel où il expose pour la 3^e fois, Francesco Cremoni s'impose comme le sculpteur par excellence qui parvient à plisser le marbre! Cet artiste toscan dont une œuvre orne le quai Ostervalde depuis 1998, était de retour au péristyle de l'Hôtel de Ville la semaine passée pour nous faire découvrir de nouveaux petits formats en marbre blanc de Carrare. Son exposition intitulée « Les ailes du désir » s'inscrivait dans le cadre des manifestations destinées à marquer les 20 ans du jumelage entre Neuchâtel et la cité toscane de Sansepolcro.

Né à Carrare il y a 58 ans, Francesco Cremoni est passé maître dans l'art de lacérer la douceur naturelle du marbre poli. Il raconte ainsi à sa façon l'explosion qui arrache la pierre au rocher mais témoigne aussi de l'immense conflagration à l'origine de l'univers. Paradoxalement, les sculptures de ce maître toscan disent toute l'infinie et féminine douceur naturelle du marbre poli, agressé – mais aussi fécondé – par le ciseau du sculpteur! Réussir ainsi à vaincre la rigidité cadavérique de la pierre, c'est parvenir à insuffler la vie dans une matière minérale inerte et donner l'illusion de l'éternité. Un ravissement pour l'œil!

P. N.

Enquêtes publiques

Demande de Madame Barbara Mallaun, architecte à Neuchâtel (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Implantation d'une nouvelle station de base de téléphonie mobile en toiture (NE_0015A) à l'Avenue des Cadolles 21, articles 9515 et 9551 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104147 pour le compte de Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 16 octobre 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Histoire neuchâteloise

Nouveau cycle de conférences

Curieuses, curieux ou passionnés d'histoire, ce cycle de conférences est pour vous! Sur le thème une date et un personnage de notre histoire contemporaine, mises sur pied par les historiens Jean Dessoulavy et Matthieu Lavoyer avec le soutien de la Société d'histoire et d'archéologie neuchâteloise (SHAN) et de plusieurs acteurs privés, de nouvelles rencontres visent à nourrir la connaissance et l'échange sur l'histoire neuchâteloise et suisse. La première conférence aura lieu à 19h30 au Cercle national à Neuchâtel, (rue de Flandres 1, 2^e étage), **ce mercredi 20 septembre**. Thème: «Alexis-Marie Piaget et la Révolution de 1848». Par Matthieu Lavoyer. Invité: Olivier Meuwly, spécialiste de l'histoire politique suisse. La seconde est prévue le **mercredi 8 novembre**. Thème: «Tilo Frey et le droit de vote des femmes en 1971». Par Jean Dessoulavy. Invités: Françoise Aebersold et Huguette Tschoumy, amies de Tilo Frey, et François Jeanneret, ex-conseiller national.

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.



Le concours d'élégance a attiré la foule

Des Lamborghini par dizaines

C'était une première mondiale: la marque automobile italienne Lamborghini a choisi ce week-end La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel pour organiser, en hommage à l'architecte Le Corbusier, la toute première édition du Concours d'élégance «Lamborghini & Design». Sur la place du Port transformée en véritable «village Lamborghini», une cinquantaine de voitures appartenant à des collectionneurs ont pu être admirées par un public venu en nombre, et souvent connaisseur, avant d'être jugées par un jury international. Ce concours d'élégance, qui sera organisé une fois par année (chaque fois dans une autre ville), coïncide avec l'ouverture d'une division historique de la marque automobile, fondée en 1963 et aujourd'hui dans le giron du groupe Audi.



La place du Port était transformée dimanche en véritable «village Lamborghini». • Photo: Stefano Iori

Ateliers Cyberthés

Primes maladie: quelles économies

Le prochain atelier thématique Cyberthés, destiné aux seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances informatiques et mis sur pied par Pro Senectute Arc Jurassien et le Semestre de motivation du canton de Neuchâtel, aura lieu mercredi 4 octobre prochain sur le thème «Economiser intelligemment sur les primes

maladie». Il sera animé par M^{me} Muster de la Fédération romande des consommateurs. Lieu: Semo, Tivoli 28, Neuchâtel. Horaire: de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Pré-requis: connaissances de base d'Internet. Contact et préinscription (souhaitée): Mélanie Stadelmann, secrétaire de Pro Senectute Arc Jurassien, 032 886 83 20.

Echos

■ Mardi 12 septembre, M. Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, a représenté les Autorités communales lors du vernissage de l'exposition de M. Francesco Cremoni, dans le cadre des 20 ans de jumelage avec Sansepolcro, au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Vendredi 15 septembre, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et intégration, a représenté les Autorités communales lors de la cérémonie d'ouverture de la manifestation-phare les «Vivamitiés 2017: Olá Portugal», à La Chaux-de-Fonds.

■ Mardi 19 septembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors du vernissage de l'habillement de l'arbre planté en 1999 au Jardin anglais à Neuchâtel pour l'année internationale de la personne âgée dans le cadre du 30^e anniversaire du MDA.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et M.M. Ruth et Francis Jeanmaire-dit-Quartier-Bier, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, Priska et Marcel Roduit-Faist, Johanna et Jean Rezzonico-Reijnders, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, ainsi que Irène et Alain Vial-Grezet, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Hôpital Pourtalès

Des travaux aux urgences

La fréquentation des services d'urgences hospitalières augmente de manière constante en Suisse. L'Hôpital neuchâtelois (HNE) n'échappe pas à cette tendance lourde avec une fréquentation qui a augmenté de 60 % entre 2010 et 2016. Dans ce contexte, le département des urgences et le comité de direction ont décidé il y a deux ans de repenser l'organisation spatiale du premier étage du site de Pourtalès. La future organisation permettra notamment de fluidifier les flux de patients et d'améliorer l'accueil.

Cette réorganisation globale se fera progressivement. Les travaux, dévisés à 2,8 millions de francs, seront étalés de septembre 2017 à mars 2019, indique un communiqué de HNE. Ils permettront d'augmenter la surface disponible pour les soins et d'améliorer la confidentialité de manière notable avec la création de boxes de tri. L'orientation de la salle d'attente sera repensée afin d'améliorer la qualité de l'accueil.



Semaine du 20 au 26 septembre 2017

Trois sorties cinéma



Faute d'amour

Boris et Genia sont en train de divorcer. Ils se disputent sans cesse et enchaînent les visites de leur appartement en vue de le vendre. Ils préparent déjà leur avenir respectif: Boris est en couple avec une jeune femme enceinte et Genia fréquente un homme aisé qui semble prêt à l'épouser... Aucun des deux ne semble avoir d'intérêt pour Aliocha, leur fils de 12 ans. Jusqu'à ce qu'il disparaisse. Ce film est l'œuvre du réalisateur russe Andreï Zviaguintsev et il a été récompensé par le Prix du jury lors du festival de Cannes 2017. Les défis du deuil et de la disparition sont immédiatement posés dans cette histoire où le couple flirte avec la possibilité et l'impossibilité d'une renaissance éventuelle. Un suspense dangereusement captivant. | **Bio**

Gauguin - Voyage de Tahiti

1891. Gauguin s'exile à Tahiti. Il veut trouver sa peinture, en homme libre, en sauvage, loin des codes moraux, politiques et esthétiques de l'Europe civilisée. Il s'enfoncé dans la jungle, bravant la solitude, la pauvreté, la maladie. Il y rencontrera Tehura, qui deviendra sa femme, et le sujet de ses plus grandes toiles. Cette histoire retrace le périple de Paul Gauguin, interprété par Vincent Cassel, en Polynésie française qui restera pour lui une magistrale expérience de vie source de rencontres humaines et artistiques. | **Studio**



Ça

Dans la petite ville de Derry, dans le Maine, sept gamins ayant du mal à s'intégrer se sont regroupés au sein du « Club des Ratés ». Rejetés par leurs camarades, ils sont les cibles favorites des gros durs de l'école. Ils ont aussi en commun d'avoir éprouvé leur plus grande terreur face à un terrible prédateur métamorphe qu'ils appellent « Ça »... Alors que plusieurs disparitions d'enfants sont signalées, la bande d'adolescents décide d'affronter la mystérieuse « bête » qui se trouve être en réalité un clown maléfique et tueur du nom de Pennywise. Mais la partie est difficile car voilà des siècles qu'il sévit. Déjà sorti au Canada, cette adaptation du roman de Stephen King du même nom a rencontré un énorme succès. | **Arcades**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices, Kevin Vaucher, journaliste
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Anne-Catherine Brocard
Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
 N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
 tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. *Fermeture exceptionnelle*, ve 22.09 dès 18h et sa 23.09. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine, (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du samedi 23 et dimanche 24 septembre 2017

Sud:

Collégiale: di 24.09, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas, je 21.09, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di 24.09, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} Y. de Salis; Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di 24.09, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Ouest:

Serrières: di 24.09, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} J. Mussard.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 23, 17h, messe en portugais; di 24.09, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 24.09, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 23.09, 17h, messe; di 24.09, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 23.09, 18h30, messe; di 24.09, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 24.09, 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 24.09, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 24.09, messe à La Chaux-de-Fonds.

- Une **centaine de recettes neuchâtoises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre

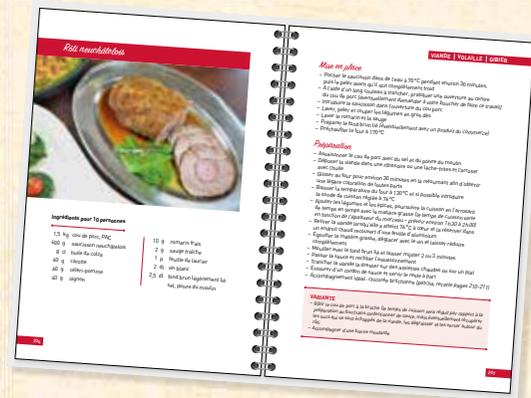


Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine



La cuisine neuchâtoise, s'il en existe une, ne peut être qu'un subtil mariage d'excellents produits issus de son terroir.

Entre le lac au sud et les montagnes au nord, nous trouvons les poissons du lac, les vins des coteaux, les champignons et le gibier des forêts, les fromages du Jura et moult autres denrées provenant de sa campagne à la terre généreuse. Il y a plus de cent manières d'associer tout ça, à bien d'autres choses encore, saucissons, terrines, tripes, pains, bérudges, raminé, etc. pour confectionner les délicieux mets que vous découvrirez dans cet ouvrage.



Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.



BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage :

Recettes du terroir neuchâtois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.- / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à : **Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel**

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : edition@messeiller.ch



Le chanteur David Charles fait le buzz sur internet avec ses parodies de chansons

Le Neuchâtelois au disque d'or attire le succès

Ses parodies de tubes ont été vues plus de 25 millions de fois à travers le monde grâce aux réseaux sociaux et elles ont de quoi faire sourire. Mais ce serait bien trop facile de cantonner David Charles dans la case de l'amuseur public du moment. Tour à tour champion suisse de break-dance, danseur dans la comédie musicale « Les 10 commandements » puis disque d'or avec sa chanson « I love », le phénomène de 36 ans est un artiste complet et touche-à-tout. Il prépare une troisième parodie et, à court terme, animera la tente officielle de la Fête des vendanges vendredi après minuit !

David Charles Haerberli (son vrai nom), au mois de juin vous avez parodié le titre du rappeur Maître Gims « Sapés comme jamais » qui est devenu « Racler comme jamais » et au mois d'août c'est le tube « Despacito » de Luis Fonsi que vous avez fait évoluer en « C'est l'apéro ». Deux énormes succès sur la toile, vous y attendiez-vous ?

Honnêtement, le but était de faire un peu de bruit pour mettre en avant mon prochain One Man Show que je jouerai pour la première fois du 26

« Je ne suis pas un chanteur mais un artiste qui s'exprime par le chant, la danse et la comédie. »

au 28 janvier prochain au Théâtre du Pommier à Neuchâtel. Mais jamais je n'aurais imaginé que cela prenne une telle ampleur : mes parodies sont connues en Belgique, en France, en Guadeloupe, en Haïti, au Canada, ... c'est vraiment dingue ! Le personnage que j'utilise dans ces clips, MC Roger, est en fait une création que j'ai faite pour mon « One Man » et c'est la caricature à l'extrême du pur Suisse et tout ce qui va avec, fromage, chalet, chemise d'armailles, ... C'est un personnage qui me ressemble beaucoup car on m'appelait « raclette » plus jeune dans ma bande de copains où j'étais le seul Suisse. Je suis né à Neuchâtel et je suis fier de mes racines, cela ne me dérange absolument pas d'en jouer pour faire rire les gens.



David Charles va faire évoluer son personnage décalé de « pur suisse » MC Roger.

• Photo : Stefano Iori

Qu'est-ce que cette nouvelle notoriété vous a apporté ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire en regard des millions de vues cumulées avec mes clips vidéo, je n'ai pas gagné grand-chose en termes financiers avec mes parodies. J'aurais pu essayer de les monétiser (ce qu'il est en train de faire pour la suivante) mais tout est allé très vite et ce n'était pas le plus important pour moi. Ma récompense est de faire rire, de plaire au public et d'avoir cette nouvelle notoriété qui me permet de ne plus devoir rechercher de lieu pour me produire mais de recevoir directement des propositions, c'est appréciable.

Quels sont vos projets dorénavant, le développement de votre personnage MC Roger ou la reprise de votre carrière de chanteur solo ?

Les deux. Je ne vois pas pourquoi je ne continuerais pas à faire des parodies puisque cela marche et que le public en tire pas mal de bonheur. La demande est forte c'est pourquoi je vous annonce la sortie d'une 3^e parodie en octobre où je reprendrai un monument de la chanson française. C'est une exclu ! Par la suite, je vais continuer à utiliser le personnage MC Roger mais j'interpréterai mes propres compositions pour voir

si le mélange des genres peut aussi être populaire. Pour être tout à fait franc, je ne me considère pas comme un chanteur mais comme un artiste qui s'exprime par le chant, la danse et la comédie. Avant ma carrière solo j'avais créé le groupe D-Verse City avec qui j'ai remporté un concours de chansons organisé sur une télé alémanique en 2007. Ce qui nous avait valu un contrat avec Universal Music et une belle rencontre avec Pharrell Williams dans les loges du

« Au Frauenfeld Festival, j'ai joué au baby-foot dans les loges avec Pharrell Williams. »

Frauenfeld Festival où nous avons été invités. J'ai d'ailleurs joué au baby-foot avec lui.

Vous avez également décroché un disque d'or en 2012 lorsque vous avez été sélectionné par la Coop pour faire la promotion des 20 ans de son label Bio Naturaplan ?

Tout à fait, j'étais un des chanteurs du groupe formé pour l'occasion. Cela reste le plus gros budget investi dans un tel clip vidéo publicitaire en Suisse et les retombées ont été gigantesques avec ce disque d'or pour notre chanson « I love ». Cela m'avait permis de mettre du beurre dans les épinars comme on dit et même d'acheter le beurre et les épinars (rire). Je n'ai eu qu'un seul emploi en temps partiel à côté du spectacle lorsque j'ai eu quelques problèmes de santé mais c'était vraiment pour faire vivre mes deux enfants et ma femme Linda que j'ai rencontrée lorsque j'étais danseur professionnel. J'ai été double champion suisse et médaillé de bronze au championnat d'Europe de 2002. C'était juste avant que je ne participe à la comédie musicale « Les 10 commandements » en tant que dan-

seur. Une autre belle page de ma vie d'artiste. *Kevin Vaucher*



Gastronomie et rythme endiablé sous la tente officielle

L'invité d'honneur de la Fête des vendanges est cette année « Neuchâtel, Ville suisse du goût » puisque la ville a été ainsi récompensée en 2017 pour son art de vivre et ses traditions gastronomiques savoureuses. Des spécialités locales seront proposées sous la tente officielle tout au long du weekend et elles seront accompagnées par les vins des Caves de la Ville. L'ambiance y sera dansante et festive grâce à un programme musical emmené par plusieurs groupes de la région dont David Charles et ses musiciens.

Vendredi 22 septembre :

22h00-23h30 : Famille Fontaine
00h45-02h15 : David Charles

Samedi 23 septembre :

22h30-00h00 : Fonzie Family
00h30-02h00 : Ton sur Ton

Dimanche 24 septembre :

21h00-22h30 : Trio Jazz